

SUBVENTIONS DU FONDS DU SPORT POUR LE MOIS D'AOÛT 2023

Subventions pour la construction et remise en état d'infrastructures sportives

Ont droit à une subvention : les associations ou fédérations sportives cantonales bernoises, les organisations cantonales bernoises d'utilité publique ou les communes bernoises. À noter que les infrastructures doivent être accessibles à un large public et situées dans le canton de Berne.

La demande doit être déposée au moyen du formulaire en ligne [Construction et remise en état d'infrastructures sportives \(be.ch\)](https://www.conseildujurabernois.ch/fr/infrastructure-sportive) **avant le début du projet.**

Objet	Type de soutien	Montant octroyé
Municipalité de Sorvilier	Rénovation du terrain multisports et du terrain de gymnastique	6'660 francs
Hockey Club Moutier	Rénovation du vestiaire des entraîneurs et mise en place d'une surface d'entraînement de tir aux buts	2'960 francs
		9'620 francs

Subventions pour le matériel sportif

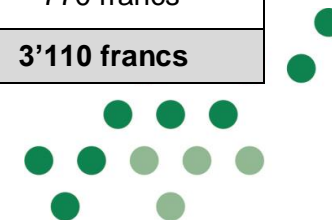
Ont droit à des subventions:

- les associations et les fédérations sportives cantonales dont le siège se trouve dans le canton;
- les autres organisations cantonales bernoises d'utilité publique qui soutiennent le sport dans le canton;
- les communes du canton

Une subvention peut être allouée pour du matériel sportif usuel non personnel servant à la pratique d'une discipline sportive ou pour des pièces détachées, conformément à la liste du matériel sportif subventionné disponible sur le site internet suivant : [Matériel sportif \(be.ch\)](https://www.conseildujurabernois.ch/fr/matériel-sportif)

La demande doit être déposée au moyen du formulaire en ligne [Matériel sportif \(be.ch\)](https://www.conseildujurabernois.ch/fr/matériel-sportif) **après l'acquisition du matériel sportif,** au plus tard le 31 décembre de l'année suivante.

Objet	Type de soutien	Montant octroyé
Collège du District La Neuveville	Matériel de sport	2'340 francs
Fédération suisse de gymnastique féminine Tavannes	Matériel de sport	770 francs
		3'110 francs



Cours

Des subventions peuvent être allouées aux fédérations sportives cantonales ou intercantionales qui assurent l'organisation, la publication et la comptabilité de formations et de perfectionnements destinés aux responsables d'entraînements et aux personnes exerçant une fonction dirigeante.

La demande doit être déposée au moyen du formulaire en ligne [Cours \(be.ch\)](https://www.be.ch/cours) dans les trois mois suivant la clôture de l'exercice de la fédération.

Objet	Type de soutien	Montant octroyé
Association de football de Berne/Jura	Cours 2022	4'990 francs
Association de gymnastique du Jura bernois	Cours 2022	2'680 francs
		7'670 francs

Informations

- Etienne Klopfenstein, président du CJB, 079 210 97 04
- Kim Seiler, secrétaire générale du CJB, 031 633 75 73

